



ÉLECTION MUNICIPALE 2021

Révision de la liste électorale Êtes-vous bien inscrits ?

Saint-Basile-le-Grand, le 6 octobre 2021 – Êtes-vous bien inscrits sur la liste électorale ? Assurez-vous de l'être pour pouvoir exercer votre droit de vote lors des élections municipales. Vous pourrez ainsi voter pour les prochains membres de votre conseil municipal lors du vote par anticipation qui se tiendra les samedi 30 et dimanche 31 octobre ou bien lors du scrutin général le dimanche 7 novembre prochain. Consultez la liste officielle des candidats disponible au villesblg.ca/election.

Avez-vous reçu votre avis d'inscription ?

Dans la semaine du 10 octobre, les citoyens concernés recevront, par la poste, un document combinant à la fois l'avis d'inscription et la carte de rappel qui vous informera si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale. Cet avis vous indiquera également le lieu de votation, la liste des candidats ainsi que les dates et heures pour le vote par anticipation et le scrutin. Il est important de valider les informations se retrouvant sur cet avis.

Vous n'êtes pas inscrits ou constatez une erreur sur votre avis ?

Vous devrez vous présenter devant la Commission de révision qui siègera au 204, rue Principale, le mardi 19 octobre, de 10 h à 18 h ainsi que le jeudi 21 octobre, de 14 h 30 à 22 h. Vous serez alors invités à faire une demande d'inscription, de radiation ou de correction.

Pour en savoir plus

Consultez la page Web de cet important exercice démocratique en vous rendant au villesblg.ca/election.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca